

## ÉDITO

### "Faire la place aux associations dans les projets éducatifs de territoire"

Le projet éducatif de territoire (PEdT) vise à "proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs". Il "mobilise pour cela toutes les ressources d'un territoire" pour "organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui." \*

La mobilisation des richesses associatives est indispensable à la réussite de cette démarche.

La réforme des rythmes à l'école primaire impacte toutes les organisations autour des enfants, celles de l'école, des familles et des services publics locaux, certes, mais aussi celles des activités associatives. Aussi, en tant que principale fédération d'associations de la Gironde, la Ligue de l'Enseignement souhaite accompagner les transformations en cours.

Cette 12ème édition des **ESCALES DE L'ÉDUCATION** s'adresse donc aux associations, mais aussi aux collectivités locales (élus et techniciens) afin de rechercher ensemble localement des solutions concrètes et opérationnelles d'éducation partagée. Elle se concrétise par le biais de plusieurs temps de réflexion et de recherche de solutions thématiques reproduits en plusieurs lieux du département.

*\*Extraits de la circulaire relative au projet éducatif de territoire du 20 mars 2013*

## EN PARTENARIAT AVEC

Les Pôles Jeunesse Territoriaux du Conseil Général de la Gironde / La DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) / La DRAC Aquitaine (Direction Régionale des Affaires Culturelles) / L'IDDAC (Agence Culturelle de la Gironde) / Le CDOS 33 (Comité Départemental Olympique et Sportif) / L'UFOLEP 33 (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) / L'USEP 33 (Union Sportive des Ecoles Primaires) / La FCPE 33 (Fédération de Parents d'Élèves) / La Fédération des centres sociaux de Gironde / La commune de Saint Denis de Pile / la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde / L'association Adichats / L'association Vacances Loisirs / La Cabane à projets.

## GRÂCE À L'ACCUEIL DES COMMUNES

La Réole / Martillac / Saint André de Cubzac / Saint Pierre d'Aurillac / Saucats

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

La Ligue de l'Enseignement, fédération de la Gironde

Marie-Pierre FORGUE / mél : [mpforgue@acte33.org](mailto:mpforgue@acte33.org)

Tel : 05 56 44 52 25 - Fax : 05 56 01 02 84

Château Betailhe - 72 avenue de l'église romane - 33370 Artigues-près-Bordeaux

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception : Ligue de l'enseignement de la Gironde - Crédit photo : Benoît Debussier - Impression : Lapiante



# LES ESCALES DE L'ÉDUCATION

## 12ÈME ÉDITION

### Du 19 au 28 mai 2014

Un événement de la Ligue de l'Enseignement

"Faire la place aux associations  
dans les projets éducatifs de territoire"

# ATELIERS DE RÉFLEXION ET DE RECHERCHE DE SOLUTIONS

Ces ateliers sont destinés à tous les acteurs éducatifs : parents, élus locaux, techniciens territoriaux, animateurs, élus associatifs, agents de développement associatifs, enseignants. Ils sont animés par un spécialiste de la question traitée. Grâce à des techniques d'animation dynamiques, ils susciteront les échanges entre les participants, s'appuieront sur des exemples locaux concrets et fourniront des outils pratiques.  
Inscription auprès de la Ligue de l'Enseignement : Marie-Pierre Forgue / mpforgue@acte33.org / 05 56 44 52 25

## Comment les associations peuvent-elles s'impliquer dans les activités périscolaires ?

Quelles sont les vocations des nouveaux temps d'activités périscolaires ? Comment une association peut-elle y participer ? De façon durable ou ponctuelle ? Comment peut-elle y associer des bénévoles et des salariés ? Quels contrats, conventions, assurances ? Comment mutualiser les moyens humains et matériels entre associations ?

Sud Gironde : Jeudi 22 mai - 18h30-21h30 à Martillac  
Haute Gironde : Vendredi 23 mai - 18h30-21h30 à Saint André de Cubzac

## Bénévoles, professionnels, quelle place pour chacun dans le projet éducatif ?

En partenariat avec la fédération des centres sociaux de Gironde.  
Quels sont différentes personnes pouvant encadrer des enfants durant les temps d'activités périscolaires ? : statuts, compétences, qualifications, responsabilités... Comment respecter la spécificité des approches et des rôles des bénévoles et des professionnels au sein d'une même organisation ? Comment mobiliser et coordonner le bénévolat local ?

Sud Gironde : Mardi 20 mai - 18h30-21h30 à Saint Pierre d'Aurillac  
Haute Gironde : Jeudi 22 mai - 14h-17h à Saint André de Cubzac

## Comment organiser l'implication des parents dans les temps périscolaires ?

En partenariat avec la FCPE de Gironde et l'USEP 33.  
Comment définir leur juste place dans l'organisation ? Peuvent-ils apporter leurs connaissances ? Comment leur faire partager les activités et découvertes des enfants ? Parents et professionnels peuvent-ils organiser ensemble des activités ?

Sud Gironde : Mardi 27 mai - 18h-21h à Martillac  
Haute Gironde : Mercredi 21 mai - 18h-21h à Saint André de Cubzac

## Les animations périscolaires : une opportunité pour transformer la parole des enfants et des jeunes en actions

Quel regard porte-t-on sur l'enfant ? Quelle place a l'enfant dans l'organisation des temps périscolaires ? Quels sont les moyens d'impliquer les enfants dans l'organisation de la structure, dans les actions ? Quels outils et méthodes utiliser pour mener des projets d'enfants ?

Sud Gironde : Mardi 20 mai - 9h30-12h30 à Saint Pierre d'Aurillac  
Haute Gironde : Mercredi 21 mai - 9h30-12h30 à Saint André de Cubzac

## L'éducation au développement durable, comme exemple transversal et fédérateur d'animation du territoire

Le développement durable est un sujet qui a fait ses preuves pour amener des personnes d'univers très différents à se rencontrer et à agir ensemble. Comment cela s'organise-t-il ? Comment mutualiser les actions et les moyens affectés au développement durable avec ceux du projet éducatif territorial ? Comment les mettre au service du développement local ?

Sud Gironde : Mercredi 21 mai - 9h30-12h30 à Sauvats  
Haute Gironde : Vendredi 23 mai - 9h30-12h30 à Saint André de Cubzac

## Quel impact de la réforme des rythmes scolaires sur l'organisation des activités sportives ?

En partenariat avec l'UFOLEP 33 et le CDOS 33.  
Que peut changer cette réforme à l'organisation des activités sportives hors temps scolaires ? Quels sont les interlocuteurs au niveau local ? Àuprès de qui un club peut-il trouver conseil et soutien ? Quels intérêts peut avoir une association sportive à s'impliquer dans les temps périscolaires ? Quelles perspectives en terme d'emploi ?

Sud Gironde : Lundi 19 mai - 18h30-21h30 à Martillac  
Haute Gironde : Jeudi 22 mai - 18h30-21h30 à Saint André de Cubzac

## JOURNÉE DE RÉFLEXION

### Quelle place pour l'éducation artistique et culturelle dans la réforme des rythmes scolaires ?

En partenariat avec la DRAC, l'IDDAC, la DSDEN et la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde.  
Qu'entend-on par éducation artistique et culturelle ? Comment harmoniser les temps d'éducation artistique et culturelle avant, pendant et après l'école ? Comment respecter la spécificité de chaque temps, de chaque intervenant, de chaque approche ? Comment instaurer la notion de parcours ? Quelles relations avec l'existant (acteurs, dispositifs, contenus d'enseignements) ? Quelle place pour l'artiste ?

LA REOLE - Salle des conférences : Lundi 26 mai - 10h-16h30